

DANS NOS COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX

C'était
la rentrée !



■ 4-5 À LA UNE**■ 6-9 REPORTAGES**

- 6 UTAS de Soissons : main dans la main
- 8 Made in Aisne : Mob-ion

■ 10-13 DANS NOS VILLAGES

- 10 Étonnant bioéthanol
- 12 L'actualité des pompiers de l'Aisne

■ 14-15 À LA RENCONTRE DE...

Les archéologues du Département

■ 16-25 LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS

- 16 À l'encre de leurs vies
- 18 Mobilité : un pas vers l'emploi !
- 20 Le comité des jeunes : à toi la parole !
- 22 Voirie départementale : l'environnement au premier plan
- 24 Coup de pouce avec CAP'Jeunes

■ 26-27 TERRE DE JEUX

Sacha Velly, en route pour Paris 2024

■ 28-39 GRAND FORMAT

Dans nos collèges départementaux, c'était la rentrée !

Au quotidien, le Département accompagne les 57 collèges départementaux du territoire. Entretien des locaux, services de restauration, surveillance sanitaire, actions culturelles et sportives... *AISNE'mag* fait le point sur l'action du Département au service de la réussite des collégiens !

■ 40-41 EXPRESSION**■ 42-47 NOS COUPS DE CŒUR**

Concerts, visites, loisirs, culture...



AISNE'mag est une publication du Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer - 02013 Laon Cedex
242 000 exemplaires - n° 231 : octobre 2022

Contact : www.aisne.com - Directeur de la publication : Nicolas FRICOTEAUX - Rédacteur en chef : Laure MICHAUX - Rédaction & photos : Karine DE BACKER - François-Xavier DESSIRIER - Laure MICHAUX - Arnaud PETIT - Arthur SORIEUL - Mise en page : Laura THIEBAUT - CD02 - Imprimerie : ROTO AISNE Gauchy - Distribution : LA POSTE - Prochaine parution : janvier 2023 - AISNE mag est consultable et téléchargeable sur www.aisne.com



**Nicolas
FRICOTEAUX**
Président du Conseil
départemental

UNE BELLE RENTRÉE DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX

Quel bonheur de voir une rentrée où les masques laissent place aux sourires ! Dans les collèges départementaux et privés de l'Aisne, de nombreuses actions sportives et culturelles sont au programme de cette nouvelle année scolaire.

Notre Département est entré dans la phase de préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Deux belles initiatives sont ouvertes aux collèges axonais : Cap Collège Olympique, dispositif départemental proposant la découverte de disciplines olympiques et paralympiques, et le projet SIG Parcours de la flamme olympique, via lequel les élèves utilisent des outils numériques pour découvrir autrement le département en imaginant un parcours fictif de la flamme.

Près de 450 agents sont mobilisés depuis la fin des vacances d'été pour accueillir les collégiens et équipes éducatives : entretien et modernisation des locaux, accueil des élèves, gestion des services de restauration, contrôle sanitaire des eaux et des cuisines... Les compétences des agents ont permis d'assurer une rentrée sereine sur tout le territoire.

Pour cette année 2022-2023, le Département continue de développer ses initiatives en matière de gestion écoresponsable. Les collèges sont encouragés à une gestion différenciée des espaces verts, permettant de préserver la biodiversité, à réduire leur volume de déchets alimentaires, à mettre en place des actions anti-gaspillage et à développer le recours aux circuits courts pour la confection des repas.

Cette rentrée 2022/2023 est enfin l'occasion pour les services départementaux de lever le voile sur des actions à visée culturelle : « Sciences en bibliothèques » avec la BDA (Bibliothèque Départementale de l'Aisne), en partenariat avec les bibliothèques axonaises ; « Fête de la Science » ; exposition « 1870 la guerre oubliée » aux Archives départementales de l'Aisne... sans oublier les actions culturelles menées dans nos collèges via le panel d'offres pédagogiques (ateliers, visites, expositions...) et le CDCC (Contrat Départemental Culture et Collège) permettant d'explorer divers domaines artistiques et culturels.

Mais le Département reste également mobilisé sur les problématiques d'actualité. Emploi, pouvoir d'achat, soutien aux jeunes... les actions et dispositifs déployés par le Département donnent des résultats concrets.

Vous découvrirez au fil de ces pages le dispositif « CAP'Jeunes » en soutien aux projets des jeunes Axonais ; des témoignages de personnes en recherche d'emploi ayant besoin d'un soutien en matière de mobilité ; un zoom sur la filière bioéthanol avec notre aide à la conversion des véhicules pour les Axonais modestes... Autant de politiques que nous menons avec détermination et volontarisme pour vous accompagner au quotidien.

Je vous souhaite une belle rentrée à toutes et à tous.

SUIVEZ-NOUS SUR :

-  www.aisne.com
-  Département de l'Aisne
-  departementdelaisne

Vous ne recevez pas le magazine ?

Contactez-nous sur
www.aisne.com

JOURNÉES AISNE ACTIFS PLUS



La 4^e édition des Journées Aisne Actifs Plus organisées par le Département s'est déroulée du 16 au 20 mai et a permis à plus de **5 000 allocataires du RSA** de se mobiliser sur de multiples actions menées sur l'ensemble du département. Près de **3 000** d'entre eux se sont vu proposer une offre d'emploi ou de formation, être positionnés sur un accompagnement renforcé ou bien encore une action pour lever les freins à l'emploi. Les prochaines Journées Aisne Actifs Plus auront lieu du 17 au 21 octobre.



ZOOM SUR



DES OBJETS POUR COMPRENDRE

La Caverne du Dragon/Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames (Oulches-la-Vallée-Foulon) organise chaque mercredi à 14h des visites pour les 12-15 ans intitulées *Entre les mains du soldat, 10 objets de la Grande Guerre*. Casque, fusil, pelle de tranchée, carnet de guerre... en manipulant différents objets d'époque, les adolescents sont amenés à découvrir et comprendre quel était le quotidien des combattants de la Grande Guerre.

Tous les mercredis de 14h à 15h - Tarifs : 8€
Réservation conseillée au 03 23 25 14 18

Nouveau !

DES ESPACES POUR VOS ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS

Vous êtes une association à vocation culturelle ou patrimoniale incluant la politique du livre ou de la lecture, un opérateur partenaire du Département, et vous recherchez une salle pour organiser une réunion, une formation, une conférence... ? Le Centre des Archives et de la Bibliothèque départementales de l'Aisne (CABA) situé au parc Foch à Laon dispose de 5 salles de capacités variables pouvant être mises à disposition payante, en journée, demi-journée ou soirée (de 17h à 20h). Renseignez-vous !

 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L' AISNE
archives@aisne.fr - 03 23 24 61 47



SUR **AISNE . COM**

LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du Département de l'Aisne ? Consultez la rubrique "Travailler au Conseil départemental" sur www.aisne.com, toutes les offres d'emploi sont en ligne ! De même, le LDAR (Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche) sera présent au Salon Entreprises & Territoires – Pays de Laon le 20 octobre. Venez découvrir ses missions et postuler ! Consultez les offres d'emploi sur www.aisne.com rubrique "Conseil départemental de l'Aisne", sous-rubrique "Travailler au Conseil départemental"

RETOUR
SUR

Estiv'
AISNE
— AXO'PLAGE —

La 1^{ère} édition des Estiv'Aisne les 25 et 26 juin à Axo'plage à Monampteuil a connu un beau succès. Vous avez été nombreux à profiter des spectacles et animations et à goûter à la gastronomie locale ! Rendez-vous en 2023 !

MAIN DANS LA MAIN

À l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) de Soissons, un projet d'aménagement pour un meilleur accueil du public se conjugue avec la rencontre entre des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et l'association d'insertion « SEVE - Le Bois de Deux Mains ».

Le mobilier est prêt : deux grandes tables de pique-nique avec bancs intégrés et deux magnifiques jardinières, le tout réalisé en bois de récupération. « Pour les fabriquer nous avons recyclé d'anciens volets en bois. Nous attendons un groupe d'enfants placés en famille d'accueil pour les mettre en peinture » précise Matthieu Renard, directeur de l'association SEVE - Le Bois de Deux Mains, dont les ateliers sont installés à Pommiers. La raison d'être de l'association repose à la fois sur l'insertion professionnelle et sur l'éco-conception. « Donner une seconde vie au bois et donner une seconde chance aux personnes, telle est notre philosophie. Nous portons un atelier-chantier d'insertion qui emploie plus de 35 salariés. Nous leur proposons un parcours personnalisé pour faciliter leur retour à l'emploi à travers une activité créative et pleine de sens puisqu'il s'agit de produire du mobilier de qualité à partir de bois recyclé. »

RECYCLAGE À TOUS LES ÉTAGES

Six enfants arrivent sur le chantier. Enzo a 17 ans, il est venu seul car la famille où il est accueilli habite à deux pas. Deux fratries sont là également, Léonie, Joannie et Yohann, ainsi que Théo et Estéban, accompagnés de leurs assistantes familiales, Madame Laforge et Madame Cauchois, bien décidées, elles aussi, à mettre la main à la pâte. Avant d'attraper les pinceaux, deux salariés de l'association, Amanda et Stéphane, prennent le petit groupe en charge pour une visite des ateliers. Les enfants découvrent avec curiosité les principes de « l'upcycling ». « Sur les 7 millions de tonnes de bois jetées chaque année en France, seulement 61 %

sont recyclées, il y a 3 millions de tonnes qui partent à l'incinération ou pire, à l'enfouissement. Nous collectons dans les Hauts-de-France les déchets de bois et de métal venant de l'industrie, des chantiers de déconstruction ou d'anciens mobiliers. Avec ces "déchets", nous fabriquons des meubles neufs. Sur toute la chaîne de production nous privilégions le réemploi des matériaux. » Dans l'équipe d'encadrement de l'association, on retrouve les métiers du meuble comme menuisier ou tapissier, mais également deux designers qui ont à cœur de concevoir des meubles originaux et attrayants sur le plan esthétique.



COULEUR NATURE

Pour la mise en couleur du mobilier destiné à l'UTAS, la peinture elle-même a été fabriquée sur place par une bénévole. C'est une peinture naturelle et écologique réalisée à partir d'eau, de farine, d'huile de lin et de sulfate de fer. Un vert éclatant

et un rouge profond sont à disposition, les enfants font le choix d'alterner les coloris pour les tables : plateau rouge et bancs verts pour l'une, l'inverse pour l'autre. Quant aux jardinières, le choix est simple, il y en aura une entièrement rouge et l'autre

entièrement verte. Les pinceaux plongent dans les bacs de peinture, les petites mains s'activent, c'est un moment de partage et de création pour ces jeunes enfants très enthousiastes à l'idée de participer à une action solidaire !

UN ESPACE CONVIVAL

« Que ce soit avec les équipes Enfance et Famille (EEF) ou avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), nous accueillons des familles et donc beaucoup d'enfants. Nous avons cet espace extérieur entre le bâtiment principal et le service de la PMI, l'idée était de l'aménager spécifiquement pour ce public. » Pour Isabelle Faucheux-Coibion, à la tête de l'UTAS de Soissons, l'aménagement de cet espace permet d'organiser certaines visites parents-enfants « hors les murs » dans un espace ludique. Pour la PMI, l'espace permettra de mieux gérer les temps d'attente et de mettre en place des ateliers de psychomotricité. « Quelques travaux sont encore à mettre en œuvre et des jeux d'extérieur pour enfants vont bientôt être installés. Ce sera un endroit accueillant. »



MADE IN AISNE

Depuis quelques années, de plus en plus d'entreprises font le pari de revenir ou de s'installer en France : que ce soit pour relancer l'économie locale, pour réduire son empreinte carbone, pour profiter d'une main-d'œuvre qualifiée... C'est dans l'Aisne, à Guise, qu'a décidé de s'installer Christian Bruere pour son entreprise Mob-ion. La société se spécialise dans les nouvelles technologies : le développement de la durabilité et de la fonctionnalité des différents outils électriques (la « pérennité programmée »), via le développement et la fabrication de scooters électriques et de batteries. Et cette entreprise souhaite s'installer dans l'Aisne de manière... durable.

UNE ENTREPRISE DE POINTE

C'est au cœur de Guise, la cité de Godin, que Christian Bruere a décidé d'installer l'usine Mob-ion spécialisée dans la production de batteries et de scooters électriques. Cet entrepreneur, co-fondateur d'Allo Resto (devenu Just Eat) a toujours été intéressé par l'univers des véhicules électriques. En 2015, il fonde Cruise Rent, entreprise qui loue des scooters électriques dédiés à la livraison. En 2017, son fournisseur de véhicules arrête son activité. C'est cela qui pousse l'entrepreneur à fabriquer ses propres scooters électriques, à les rendre plus modulables et fonctionnels, mais aussi

à travailler sur des modèles de batterie plus durables et propres. C'est une idée qui germe depuis quelques mois : la marque Mob-ion est née.

Mob-ion se spécialise dans le développement des batteries et propose des deux-roues les plus écoresponsables possible. À travers l'utilisation d'un moteur électrique bien évidemment, mais aussi via sa fabrication et sa conception : des anciens scooters sont récupérés, désassemblés et les composants fonctionnels réutilisés. C'est la « Re-manufacturing » :

une manière écologique et économique de concevoir les véhicules. Retravailler un moteur existant coûte en moyenne 3 fois moins cher qu'en produire un nouveau. La conception du scooter suit aussi cette philosophie : tout doit pouvoir être accessible facilement, c'est ce qu'on appelle la « pérennité programmée » (en opposition à l'obsolescence programmée).

Mob-ion travaille en partenariat avec de nombreux organismes (ADEME, CNRS...) et universités sur l'amélioration des batteries et diversifie ses domaines d'activité : aéronautique, solaire...



mob-ion[®]
SCOOTERS ÉLECTRIQUES CONNECTÉS FRANÇAIS

QUELQUES CHIFFRES



7 millions de km parcourus par 240 véhicules



Durée de vie minimale estimée à 12 ans



68,9 % de composants français



9,1/10 d'indice de réparabilité (Ministère de la Transition Écologique)



Plus de 30 employés, dans un site de 4 400 m² à Guise



UN ANCRAGE LOCAL

Dans cet objectif de pérennité programmée, il est important de réduire les intermédiaires et de **relocaliser la production**. C'est une donnée importante pour Mob-ion, qui propose un véhicule majoritairement fabriqué et assemblé en France : de la batterie au moteur en passant par les pièces de structures (dont le châssis), ce qui permet de bénéficier du label « **Origine France Garantie** ». C'est pourquoi l'entreprise a décidé de s'installer à Guise, suite à des sollicitations de la Région Hauts-de-France et à un partenariat avec une entreprise d'Amiens. Une entreprise de métallurgie de la commune a proposé ses services afin de diversifier ses activités dans un secteur en crise. Les nombreuses discussions et la très grande superficie de l'usine a poussé Mob-ion à pleinement investir les lieux : en plus des activités de métallurgie (bacs de batterie, châssis), est installée une ligne de production de batteries et l'assemblage des scooters.

Une diversification des activités qui veut relancer l'économie locale : en plus des emplois sauvegardés, l'entreprise veut former et recruter localement via des partenariats avec les centres d'insertion ou encore la création d'un CFA en partenariat avec le Familistère de Guise. D'ici 2025, Mob-ion espère passer d'une cinquantaine à 200 employés dont une majorité sur le territoire axonais.

De l'insertion professionnelle à l'ingénierie on reçoit tout le monde, on garde les CV. On est très impliqués dans le monde de la formation et de l'insertion professionnelle locales, avec le centre social de Bohain, Devenir en Vermandois, Avenir Développement Formation... On est à fond là-dedans !

Christian Bruere, fondateur de Mob-ion



ÉTONNANT BIOÉTHANOL



En apportant une aide à la conversion des véhicules au Superéthanol-E85, le Département soutient les foyers les plus fragiles tout en encourageant une filière agricole tournée vers l'avenir.

Le bioéthanol est obtenu par la fermentation des sucres contenus dans la betterave sucrière, dans les céréales et dans la canne à sucre. Cet alcool a différents usages : alimentaires, cosmétiques, pharmacologiques (notamment pour le gel hydroalcoolique)... mais surtout pour

faire du carburant comme le Superéthanol -E85 qui en contient 85%. La France produit en moyenne 12 millions d'hectolitres de bioéthanol par an, soit 24 % de la production européenne. 50 % viennent de la betterave et 50 % des céréales. En région Hauts-de-France et particulièrement

dans l'Aisne, 1^{er} département producteur de betteraves, la filière bioéthanol s'est inscrite de façon durable dans le paysage agricole. Le point avec Guillaume Gandon, agriculteur à Chéry-lès-Pouilly et président du Syndicat Betteravier de l'Aisne (SB Aisne).





Quels sont les chiffres clés pour comprendre la filière bioéthanol ?

Pour donner une image simple, disons que 1 tonne de betteraves, c'est 1 hectolitre d'éthanol et que 1 hectare cultivé, c'est 100 000 km de trajet en voiture.

J'ajouterais que la culture d'un hectare de betteraves émet **2,3 tonnes de CO2** mais permet d'en stocker **40 tonnes !**

Dans l'Aisne nous sommes 2 000 planteurs pour une surface qui a légèrement reculé, passant de 62 000 hectares en 2021 à 58 000 cette année. 15 % de la production de betteraves va à l'éthanol.

Faut-il y voir un risque pour les surfaces dédiées à l'alimentation ?

Il faut rester réaliste. Au niveau national, la surface consacrée au bioéthanol ne représente que 1 %, c'est très faible et cela laisse une grande marge de manœuvre. Le contexte actuel laisse entendre que la demande va probablement augmenter, mais certainement pas dans des proportions qui puissent mettre en danger les surfaces dédiées à nourrir la population.

Quelles sont les principales vertus de la filière bioéthanol ?

Elle est économique et écologique, mais pour le territoire, je mets surtout en avant la dimension locale de la filière. Nous avons deux sites de transformation dans l'Aisne, Bucy-le-long et Origny-Sainte-Benoîte, et d'autres en périphérie comme Escaudœuvres dans le Nord, Bazancourt dans la Marne ou Roye et Sainte-Émilie dans la Somme. Nous sommes sur des circuits courts où les betteraves font très peu de kilomètres.



FAIRE LE CHOIX DU BIOÉTHANOL

À la pompe, son prix moyen est de 0,85 €/litre. Il est aussi beaucoup plus écologique : diminution de 75 % des émissions de gaz à effet de serre et de 90 % des émissions de particules fines. Bref, le Superéthanol-E85 a tout pour plaire en ces temps de crise climatique et économique. Mais pour rouler au E85, il faut soit avoir fait l'acquisition d'un véhicule "flex-fuel", soit convertir son véhicule roulant à l'essence standard en faisant monter un boîtier homologué par un professionnel certifié. Coût de l'opération : entre 800 et 1 600 €.

Depuis le 4 avril 2022, le Conseil départemental de l'Aisne apporte une aide financière à la conversion.

L'aide est limitée à 1 véhicule par foyer. Son montant varie en fonction du revenu fiscal de référence du foyer :

- 40 % limité à un plafond de 400 € en 2022 pour les ménages dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 16 751 €
- 20 % limité à un plafond de 200 € en 2022 pour les ménages dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 30 456 €.

Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit déposer une demande en ligne sur la plateforme gérée par le Département, accessible depuis www.aisne.com. Attention, seules les dépenses engagées après le 4 avril 2022 sont éligibles, l'aide départementale n'étant pas rétroactive.

Demandes à déposer avant le 31/12/2022
Plus d'info : www.aisne.com

LES POMPIERS FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

L'été a été marqué par une forte activité au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne (SDIS 02) : feux d'espaces naturels et de cultures, renforts aux autres départements... Inflation, recrutement, fidélisation des volontaires, changements climatiques, de nouveaux défis s'annoncent pour les sapeurs-pompiers de l'Aisne, le SDIS s'y prépare activement !



3 QUESTIONS À... DAVID BOBIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL

Les sapeurs-pompiers français ont été sur-sollicités cet été. Comment cela s'est traduit dans l'Aisne ?

Partout dans le département, ils ont fait face à de nombreux feux d'espaces naturels et de cultures. La garde saisonnière a été fortement mobilisée. La collaboration étroite avec les services de l'État et la Chambre d'Agriculture a permis de travailler efficacement. L'Aisne a joué son rôle dans la lutte contre les incendies hors-normes qui ont frappé notre pays, avec l'envoi de renforts en Gironde, dans les Bouches-du-Rhône, le Finistère et le Maine-et-Loire. Nos sapeurs-pompiers ont démontré tout leur engagement et leur esprit de solidarité, je les en félicite !

Vous présidez le SDIS 02 depuis le 20 septembre 2021. Comment avez-vous appréhendé cette nouvelle responsabilité ?

C'est un grand honneur que m'a fait le Président Fricoteaux en me confiant l'administration des sapeurs-pompiers de l'Aisne. Chaque jour, je rencontre des femmes et des hommes pour qui le don de soi, la générosité et l'attention portée aux autres signifient encore quelque chose. Notre responsabilité d'élus est de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions pour maintenir la qualité des secours et cela suppose d'être au rendez-vous d'enjeux importants...



Le SDIS doit anticiper les changements de société et s'adapter.



FABIEN DIDIER, NOUVEAU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU SDIS DE L' AISNE

Directeur du SDIS de l'Ariège depuis 2016, le colonel hors-classe Fabien Didier a pris cet été ses fonctions de **directeur départemental du SDIS de l'Aisne**. Ancien directeur départemental adjoint du SDIS 2A (Corse), il a assuré l'ensemble des missions d'un SDIS, comme responsable du service formation de l'école départementale des sapeurs-pompiers du Vaucluse, ou encore dans le cadre des ressources humaines au centre de secours principal d'Avignon. C'est un homme de terrain qui a encadré des centres d'incendie et de secours, tels que celui de Beaune.

D'ADMINISTRATION DU SDIS 02

Quels sont ces enjeux ?

Notre modèle de sécurité civile repose sur la complémentarité entre professionnels et volontaires. L'enjeu n°1, c'est de fidéliser les volontaires et de faire venir de nouvelles recrues. Nous devons aussi adapter les moyens de notre action face aux changements climatiques, préserver le maillage territorial du service public d'incendie et de secours et continuer d'investir pour moderniser nos équipements, nos véhicules et nos infrastructures. Il s'agit de défis importants, dans un contexte toujours aussi contraint pour les finances publiques. Je crois, enfin, que nous devons aller vers un modèle dans lequel chaque citoyen est sensibilisé et formé aux risques qui peuvent le concerner.

FAIRE FACE AUX CRISES

Cet été dans l'Aisne 700 hectares ont brûlé lors de 200 feux agricoles. « Il n'y a eu aucun débordement en sous-bois ou forêts, des milliers d'hectares ont été préservés grâce à la bonne coopération entre le monde agricole et les sapeurs-pompiers. » Le directeur départemental du SDIS 02 prépare ses équipes à faire face aux conséquences du changement climatique. « Je vais apporter mon expérience : nous appliquerons les mêmes formations et réponses opérationnelles que les SDIS du sud de la France. Nous devons anticiper chaque année et être prêts. »

« Après la nomination d'un nouveau président il y a un an, mon arrivée et celle du directeur adjoint cet été, c'est un changement complet au niveau de la gouvernance. Nous souhaitons donner de nouvelles directions pour l'avenir » résume le directeur. « Le SDIS 02 est l'un des rares services publics fonctionnant 7 jours sur 7 grâce à un maillage territorial fort. J'ai pris le train en marche tout en m'interrogeant sur ce qui peut être amélioré dans un contexte très évolutif. » Crise sanitaire, crise européenne, inflation... tous les repères sont bouleversés, avec de forts impacts sociétaux. « Le volontariat est indispensable, c'est 80 % de l'effectif, mais nos pompiers ont besoin de protéger leur temps de vie en famille, c'est une tendance sociétale respectable, nous devons nous adapter. »

L'une des priorités est d'aller chercher des viviers potentiels de volontaires, en renforçant par exemple les effectifs féminins : seulement 16 % dans l'Aisne, contre 20 % en moyenne. « Nous devons toucher des citoyens qui n'ont aucun lien avec le monde des pompiers mais qui veulent s'investir, comme les urbains nouvellement installés, autrefois simples résidents secondaires. »

Le SDIS souhaite mener un diagnostic à l'échelle du territoire. « Nous devons le regarder autrement et dénicher de bonnes volontés tout en fidélisant nos volontaires en place. » La mobilisation des plus de 65 ans est aussi un enjeu. « Actuellement c'est impossible. D'un coup c'est l'engagement de toute une vie qui s'arrête alors que ces pompiers peuvent gérer l'approvisionnement des troupes ou l'entretien des véhicules. »

Le directeur Fabien Didier a une conviction : il faut sensibiliser des publics de plus en plus jeunes. « Des dispositifs sont à inventer pour l'avenir : dans les collèges par exemple en partenariat avec le Département, ou via les services civiques afin d'épauler dans leurs parcours des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance. »



LE SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Archéologie préventive, fouilles programmées, recherches, actions de médiation culturelle... Les archéologues du Département de l'Aisne exercent plusieurs missions de service public. AISNE'mag vous explique tout.

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

« L'archéologie préventive représente 98 % de l'activité de notre service » explique Gilles Desplanque, spécialiste Moyen Âge et époque contemporaine, gestionnaire des collections au service archéologique du Département de l'Aisne. « Avant toutes constructions dans le département dès lors qu'elles affectent le sous-sol, un diagnostic archéologique est prescrit par le Préfet de la Région Hauts-de-France. Nous réalisons le diagnostic avant que les travaux n'entraînent la destruction des potentielles richesses archéologiques. L'opération consiste à explorer 5 ou 10 % du terrain. En fonction des résultats, le Service Régional de l'Archéologie et les commissions territoriales de la recherche archéologique décident ensuite s'il est nécessaire, ou non, de poursuivre l'étude du site et de réaliser des fouilles archéologiques. »

Le diagnostic ne donne lieu à des fouilles qu'en cas d'intérêt archéologique ou historique important « d'autant que les fouilles sont à la charge de l'aménageur... Sachant qu'elles peuvent nécessiter d'importants moyens humains et matériels, et durer plusieurs semaines » précise Gilles.

Les diagnostics sont quant à eux financés par une redevance nationale : « Tout bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme s'acquitte de la redevance d'archéologie préventive, calculée selon la surface et la nature des travaux » détaille Cécile Simon, médiatrice culturelle du service. « Cette redevance contribue au financement des diagnostics réalisés en France. Le diagnostic archéologique est une mission de service public. »

DES DÉCOUVERTES À CREUSER !

À Soissons, le service archéologique du Département a réalisé un diagnostic dans le cadre d'un projet de construction d'immeuble par l'OPH de l'Aisne. « Nous avons découvert un mur de domus (maison romaine) recouvert de motifs peints ainsi que des niveaux de sols décorés de mosaïques » explique Anthony Lefebvre, adjoint au chef de service, spécialiste de l'antiquité et responsable d'opération. « Nous travaillons sur ces peintures en étroite collaboration avec le Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines de Soissons. Nous avons également découvert des sépultures d'urgences dans lesquelles plusieurs corps étaient empilés ; ce qui nous laisse supposer une période de guerre ou d'épidémie. »



Samoussy, site du palais carolingien



Soissons, diagnostic archéologique

LES FOUILLES PROGRAMMÉES

« Pour les fouilles programmées, nous intervenons en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, sur des sites déjà documentés, pour lesquels nous voulons **approfondir les connaissances**. Ce sont des projets de fouilles ciblées pour leur **intérêt scientifique et historique** » explique Gilles qui a récemment travaillé sur le site du **palais carolingien de Samoussy**. « Pour ce site, nous sommes partis de travaux réalisés par Georg Weise, un archéologue allemand qui, en 1917, a mis en évidence les vestiges de fondations qu'il a interprétés comme ceux d'un palais carolingien. » Si la fouille réalisée en juin n'a pas donné les résultats espérés, elle a permis la **découverte d'un mur** « que nous voudrions dater pour confirmer qu'il est bien carolingien. » Et, peut-être, poursuivre plus tard les investigations...

Les fouilles programmées sont dirigées par l'opérateur archéologique qui en est à l'initiative mais elles peuvent être en partie financées par des subventions de l'État, des contributions d'associations et de collectivités territoriales locales. Elles permettent également d'accueillir des stagiaires et participent à la formation des futurs archéologues. « Pour les fouilles de Samoussy, nous avons reçu plus de 150 candidatures pour 6 places disponibles. »

LA MÉDIATION CULTURELLE

« En tant que médiatrice culturelle, je fais le lien entre les scientifiques du service et le grand public, à travers **des expositions, des ateliers, des conférences, des journées portes ouvertes...** » explique Cécile Simon. « Les archéologues ne fouillent pas pour leur connaissance personnelle. Leurs découvertes appartiennent au patrimoine commun. Mon travail est donc de restituer et d'expliquer. Nous proposons notamment de nombreux **ateliers destinés aux scolaires et aux associations**. Nous participons aux Journées Européennes du Patrimoine, aux Journées Européennes de l'Archéologie, nous menons de nombreuses actions pédagogiques et culturelles avec le CABA (Centre des Archives et Bibliothèque départementales de l'Aisne). Nous organisons d'ailleurs ensemble **une exposition sur le thème du corps qui débutera en janvier prochain.** »

CONTACT

Cécile Simon
03 23 24 87 61
csimon@aisne.fr



+AISNE.COM

Découvrez les ateliers destinés aux scolaires dans le Livret des offres pédagogiques, sur www.aisne.com, rubrique « Publications »

 archo.aisne.com

À L'ENCRE DE LEURS VIES

La Bibliothèque départementale de l'Aisne et les structures de son réseau travaillent à toucher les publics "éloignés" de la lecture et de l'écrit en organisant des actions spécifiques. Exemples dans le Saint-Quentinois et sur le territoire d'Oulchy-le-Château.



L'accès à la lecture est un enjeu majeur des politiques publiques menées par le Conseil départemental et la Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA) est en première ligne sur ces questions.

Dans le cadre du schéma départemental de développement de la lecture publique et en s'appuyant sur un réseau de 116 bibliothèques affiliées, un effort est particulièrement déployé en direction des publics dits "éloignés" ou "empêchés" dans un contexte social où la précarité reste l'un des principaux freins.

S'AUTORISER À ÉCRIRE ET À PARLER

« Prendre un stylo pour s'exprimer personnellement était difficile pour la plupart de ceux qui m'ont accompagnée dans cet atelier. Mais venir le déclamer en public derrière un micro était un challenge encore plus courageux à relever et je crois qu'on peut les applaudir d'autant plus fort ! » Nadège Blitek, slameuse de son état, a piloté un atelier slam de trois jours avec une quinzaine de participants venus de deux chantiers d'insertion. Au croisement du stand-up et de la poésie, le « slam » est un exercice qui demande en effet de se libérer de ses complexes et du sentiment d'illégitimité à s'exprimer par l'écrit ou à prendre librement la parole. Se réapproprier la langue et s'autoriser à parler contribue indéniablement à retrouver confiance et estime de soi.

Agnès Depuydt, chargée de développement socioculturel à la Communauté de communes d'Oulchy-le-Château, a coordonné la mise en place de cet atelier avec la BDA. C'est à Nampsteuil-sous-Muret, dans une grange de la ferme de la Berque reconvertie en salle de spectacle pour l'opération "Partir en livre", que chacun vient déclamer son texte. En rime comme en prose, avec le souci du rythme et de la théâtralité, Oda parle par exemple de ses mains guérisseuses, elle qui veut devenir aide-soignante. David se demande avec humour comment ce serait « si j'étais une femme », Franck nous emmène dans son sac à dos où il a remis ses 20 ans et les larmes du passé, tandis qu'Anthony convoque ses mots les plus chers pour nous dire à quel point : « J'aime la pêche ! ». La parole jaillit, libre, fraîche, sensible et précieuse.

SCIENCES EN BIBLIOTHÈQUE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !



TROUVER LES MOTS

À l'Espace culturel d'Harly, c'est un « collectif d'écrivantes » du Centre Communal d'Action Sociale de Gauchy qui a fait une restitution sur le thème « D'enfant à femme, de femme à mère ». « *Se décomplexant avec l'écriture et la lecture, touchant au cœur de leurs ressentis avec une douce écoute du ressenti des autres, ces femmes sont parties, courageuses et admirables, à la recherche des mots qui ont construit leur place d'individu et de femme, en particulier.* » C'est ce que nous dit Sophie Poudroux de la C^{ic} Petits Gros Mots, qui a encadré cet atelier, dans la préface du recueil qui a été tiré de ce travail d'écriture. De bébé à fillette, jeune fille, adolescente, jeune femme puis femme adulte, les dix participantes, accompagnées dans leur lecture par une complice violoncelliste, racontent **autant de blessures et de trajectoires violentées que de moments de grâce, d'amour et même de bonheur.** La voix se brise parfois, l'émotion déborde, mais elles ont à cœur d'aller au bout de leur démarche et d'offrir ces mots au public venu les écouter comme on offre un trésor.

Retrouvez le programme des animations thématiques établi par la BDA en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques du territoire. Après « Menez l'enquête » en 2020, « Parlons médias » en 2021, 2022 convoque « Les sciences en bibliothèque ».

Découverte de la robotique, archéologie, astronomie, nature, jeux, expositions... les animations programmées sont destinées à tous les publics.
bibliotheque.aisne.com



MOBILITÉ : UN PAS VERS L'EMPLOI !

En zones rurales se déplacer relève parfois du parcours du combattant... Les plateformes de mobilité proposent aux Axonais des solutions concrètes, avec le soutien du Département et de l'État : ateliers code de la route, simulateurs de conduite, location de véhicules...

Comment trouver un emploi sans permis ? Comment financer son permis de conduire sans emploi ? La mobilité reste un frein important : 1 personne sur 2 a déjà refusé un emploi (ou une formation) faute de mobilité. Pour trouver des solutions, un appel à projets « Plateformes de Mobilité 2022 » est cofinancé par l'État et le Département dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

C'EST QUOI UNE PLATEFORME MOBILITÉ ?

C'est un point d'entrée unique de conseil et d'accompagnement des personnes. Elle recense et fédère les initiatives de proximité et contribue à les renforcer. Les publics accompagnés (allocataires du RSA, jeunes, demandeurs d'emploi, salariés, personnes en situation de handicap...) bénéficient d'un diagnostic aboutissant à des solutions adaptées : ateliers code de la route, simulateur de conduite, aides au financement du permis, etc.



4 PLATEFORMES DANS L'AISNE

Au titre de l'appel à projet départemental, 4 plateformes ont été retenues sur 4 territoires :

1 Saint-Quentinois :

Association Vermandois Emploi Solidarité (AVES)

Créée en 1989, cette association a lancé la **Plateforme Mobilité du Pays du Vermandois en 2003** : simulateur de conduite, locations de vélos, scooters et véhicules électriques, suivi en auto-écoles, aides financières, etc.

2 Laonnois / Chaunois :

Maisons de l'Emploi et de la Formation du Laonnois et du Chaunois (MEF)

Les 2 MEF fédèrent les acteurs locaux au sein de la « **Plateforme de mobilité sur l'arrondissement de Laon** » afin de proposer un accompagnement à la mobilité physique et psychologique et des **solutions concrètes** (ateliers code, simulateur, location de véhicules sous condition...).

3 Thiérache :

WIMOOV

Cette équipe de 100 professionnels de la mobilité anime des **plateformes coconstruites avec les acteurs locaux**. Objectif : accompagner les **publics** pour qu'ils puissent mieux connaître l'offre de transport, trouver des **solutions** (location de véhicules) et des **aides** (micro-crédit...).

4 Soissonnais / Château-Thierry :

MOB'IN Hauts-de-France

Appartenant au réseau national Mob'in, cette association **fédère les organismes territoriaux** de la mobilité et propose la coconstruction d'une plateforme en vue d'accompagner les publics (auto-école sociale, suivi par des conseillers mobilité, etc.).



SORAYA MEZOUANE,

28 ans, Laon, en recherche d'emploi

« Je prends confiance en moi »

Franco-algérienne, je vis à Laon depuis 8 mois. Ayant obtenu l'équivalence de mon Master 2 Gestion des Ressources Humaines, je suis inscrite à Pôle Emploi et accompagnée par la MEF pour préparer le code : j'y viens chaque lundi et je fais des séances en ligne grâce à l'application. Comme j'appréhende la pratique, j'ai commencé des **séances de conduite sur simulateur**, pour prendre confiance. **C'est une bonne préparation à l'entrée en auto-école**. Enfin, nous montons des **demandes de financement pour le permis**, comme je ne touche plus d'allocation... mais on ne peut pas rester au RSA toute sa vie !



FRANÇOIS GOSSET,

47 ans, Veslud, demandeur d'emploi de longue durée

« J'ai décroché le code du 1^{er} coup ! »

J'ai raté le permis en 1994. Suite à un accident, j'ai des soucis de mémoire mais grâce à la MEF j'ai **décroché le code du 1^{er} coup** ! J'ai suivi les ateliers : on nous donne **beaucoup d'explications** et il y a une **bonne ambiance, on s'entraide** ! J'ai mis de côté pour le permis et j'ai commencé les séances sur simulateur en vue de m'inscrire en auto-école. Je suis **suivi par deux référents** pour la mobilité et l'accompagnement vers l'emploi et souhaite suivre une **formation qualifiante d'employé en libre-service** car mes stages m'ont bien plu !



FATOU AMISI,

32 ans, Laon, en CDI depuis 6 mois

« Mes 2 référents m'aident beaucoup. »

Habitant le quartier de Montreuil, je me **déplace à trottinette pour aller au travail** : je suis agent polyvalente chez McDonald's. Je suis **prête à passer le code** mais je suis dans l'attente de mon titre de séjour. Mes 2 référents m'aident beaucoup dans mes démarches et me motivent. J'ai testé le simulateur, j'ai fait 2 séances comme je n'ai jamais conduit, mais **la pratique c'est un peu compliqué** ! Enfin, je recherche des **financements pour le permis**, si je peux en bénéficier malgré les plafonds de ressources.

Vous êtes concernés ?

« Nous recevons **223 personnes** depuis le 2 mai, de tous âges et profils, afin de les accompagner et de les rendre acteurs de leurs parcours » résume Gérald Mathieu, chargé de projet plateforme mobilité à la MEF du Laonnois. Les **bénéficiaires sont envoyés par des organismes partenaires** : la CAF, les services du Département (insertion, UTAS), Pôle Emploi, Cap Emploi, les CCAS, les MEF, les structures d'insertion pour l'activité économique, etc.

Contactez votre référent insertion pour plus d'information

À TOI LA PAROLE !



Le Département de l'Aisne donne la parole aux enfants confiés à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) en installant le 1^{er} Comité des jeunes.

Ils sont une quarantaine, entre 10 et 17 ans, certains sont en famille d'accueil, d'autres vivent en foyer et sont accompagnés par les animateurs de leur structure. Ils découvrent, un peu intimidés, la salle des délibérations et prennent place là où siègent ordinairement les 42 conseillers de l'assemblée départementale. C'est un moment solennel, le Comité des jeunes vient de naître.



REPENSER LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Cette nouvelle instance s'inscrit dans la dynamisation de l'Observatoire de la Protection de l'Enfance, initiée par le Plan Taquet et le Schéma de l'Enfance et de la Famille dont l'un des points forts était « Écouter davantage les enfants protégés pour changer le regard de la société ».

« Certains territoires ont pu s'appuyer sur leur réseau universitaire pour lancer des études sur la protection de l'enfance et analyser les données » expose Vincent Podevin-Bauduin, directeur de l'enfance et de la famille au Département. « N'ayant pas de tel réseau dans l'Aisne, nous avons jugé qu'il fallait nous doter d'une instance de consultation. » Sur les 1 858 enfants dont le Département a la charge, 872 ont entre 10 et 17 ans, une tranche d'âge dans laquelle ils sont à même d'exprimer leur ressenti et leurs aspirations. Ils ont tous été contactés par courrier individuel pour leur faire part de la création de ce comité dont le rôle est de porter leur voix à tous. Seulement une dizaine de Départements se sont engagés dans une telle démarche. Le Comité des Jeunes de l'Aisne sera le premier de la Région Hauts-de-France.





FAIRE DES ENFANTS PROTÉGÉS DES ENFANTS COMME LES AUTRES

Après une présentation du rôle du Conseil départemental, les membres du nouveau comité ont été invités à prendre librement la parole. Les premières pistes de réflexion se dessinent : en foyer ou en famille d'accueil, le sentiment de **déracinement** est vivement ressenti, le **respect de leur intimité** est aussi un point problématique pour plusieurs d'entre eux. Les aspects matériels ne sont pas en reste : les **activités extrascolaires**, les sorties et la question de l'**argent de poche** sont revenues de façon récurrente dans leurs préoccupations.

Enfin, pour celles et ceux qui vont sur leur majorité, d'autres questions se posent, notamment pour les futurs étudiants : « *Je vais bientôt avoir 18 ans, pour le moment je peux travailler sur l'ordinateur de ma famille d'accueil, mais après ?* »

Une fois mises en forme, toutes les propositions émanant du Comité des jeunes seront soumises à l'exécutif du Conseil départemental.

DEUX CONSULTATIONS ANNUELLES

Le fonctionnement du Comité des jeunes a également été exposé. Afin d'éviter les longs trajets, le territoire a été divisé en trois secteurs : **Saint-Quentin - Hirson - Guise** ; **Laon - Chauny - Tergnier - La Fère** ; et **Soissons - Château-Thierry**. Les jeunes représentants de ces secteurs se réuniront en petits groupes une fois dans l'année, pas dans une des structures d'accueil mais dans un lieu neutre où chacun se sente libre de s'exprimer. L'ensemble du comité se réunira ensuite une deuxième fois dans un lieu lié au Département et propice à les accueillir, à l'image de **Cap'Aisne** ou **d'Axo'plage**.

« *Il s'agit de votre première rencontre avec la démocratie et la liberté d'expression* » soulignait Isabelle Létrillart, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance. « *Écouter la parole des jeunes confiés au Département est très important à la fois pour les élus mais aussi pour les professionnels qui participent à la protection de l'enfance. Vous écouter, recueillir votre avis sur différents sujets, en parler ensuite pour voir ce qui pourrait être amélioré, voilà la démarche dans laquelle le Conseil départemental s'engage à travers la création de ce Comité des Jeunes.* »



VOIRIE DÉPARTEMENTALE : L'ENVI

Aménagement du territoire, ouvrages d'art, constructions, entretien des routes, développement de véloroutes-voies vertes... dans toutes ses missions, la Voirie départementale de l'Aisne fait évoluer ses pratiques pour limiter et équilibrer son impact environnemental.



LA PAROLE À

Mathieu Fraise,
Vice-président en charge
des Équipements départementaux
et infrastructures

« Confronté aux bouleversements climatiques, le Département fait évoluer ses pratiques dans la droite ligne de la délibération adoptée par l'assemblée départementale visant à amplifier son action en faveur de la transition écologique. Ainsi, l'assemblée a adopté des mesures fortes avec des objectifs ambitieux sous l'impulsion de Michèle Fuselier, vice-présidente en charge de la transition écologique et du développement durable. Au sein de la Voirie départementale, nous intégrons pleinement les agents à la réflexion : nous nous appuyons sur les retours d'expériences du terrain pour concilier les enjeux environnementaux et sécuritaires. C'est le cas pour les plans de fauchage : nous devons protéger la biodiversité tout en sécurisant les usagers de la route, en tenant compte des contraintes de visibilité notamment. L'impact écologique de nos actions est aujourd'hui central : notre façon de travailler continue d'évoluer pour toujours plus de respect des milieux naturels et une limitation de nos émissions de CO². »



FAIRE SON NID

La gestion différenciée des espaces verts et en particulier le « fauchage tardif » du bord des routes est devenu la norme afin de préserver l'habitat de nombreuses espèces dans la végétation des talus. Cette mesure de sauvegarde de l'habitat est aussi appliquée aux arbres qui bordent nos routes. « Plus d'élagage en période de nidification entre avril et fin août, et même en dehors de ces périodes nous faisons une vérification visuelle. Presque toutes les espèces d'oiseaux sont aujourd'hui protégées » souligne Pierre Sculfort, chef de service ingénierie et grands travaux. De la même façon, l'entretien des ponts fait dorénavant l'objet d'un diagnostic environnemental car les ouvrages d'art recèlent des cavités où peuvent nicher des « chiroptères », c'est-à-dire des chauves-souris. « Il s'agit d'abord

d'être en conformité avec la loi, sachant que la destruction d'habitat d'espèces protégées peut aller jusqu'au pénal. » Mais au-delà des espèces observées, le potentiel d'installation est pris en compte. Sur certains ouvrages repérés comme site d'installation potentiel, des briques plâtrières dans lesquelles les chiroptères peuvent facilement s'installer ont été intégrées à la structure. « Nous collaborons étroitement avec des associations comme le réseau Picardie Nature qui mène des diagnostics complets sur le terrain, notamment pour les chiroptères et les hirondelles » précise Vincent Blondelle, chef de service exploitation et entretien. « C'est aussi une contrainte sur les plannings d'intervention qui tiennent compte des périodes de nidification, de "nursery" et de chasse des chiroptères. »



RONNEMENT AU PREMIER PLAN



VÉLOROUTES

Le Département porte le projet de réaliser plus de 300 kilomètres de voies cyclables sur l'ensemble du territoire axonais. Il s'agit d'assurer la continuité d'itinéraires européens ou nationaux dont certains sont déjà en service telle que la Scandibérique reliant Hirson à Quierzy, ou en cours d'études comme la véloroute 52 longeant la rivière Marne. Ces projets favorisent l'éco mobilité et un tourisme respectueux

de l'environnement. Les méthodes de création de ces voies vertes s'attachent à préserver la biodiversité et les zones humides. L'utilisation de matériaux drainants permet de maintenir les surfaces d'infiltration des eaux pluviales. Les prochains travaux iront encore plus loin par l'usage préférentiel de matériaux routiers biosourcés évitant le recours au bitume.

TOUJOURS + VERTUEUX

La recherche de solutions pour réduire les impacts est un effort constant :

- abandon des produits phytosanitaires totalement intégré
- maintien et réimplantation d'espèces menacées comme le Calament-des-Prés mené avec le concours du Conservatoire botanique de Bailleul
- plantation d'essences locales et adaptées
- aménagements favorisant l'infiltration des eaux pluviales
- contrôle de l'éclairage public pour ne pas perturber la faune locale.

« Avant, l'accompagnement paysager des projets routiers était pensé de façon "esthétique", comme un jardin. Aujourd'hui, nous pensons essentiellement "intégration environnementale". C'est un changement dans nos pratiques qui nous amène à revoir nos modes d'intervention » conclut Mathieu Fraise.



COUP DE POUCE AVEC CAP'JEUNES



Dispositif destiné aux 16-21 ans, CAP'Jeunes propose de s'engager dans une action citoyenne pour financer un projet personnel.

Passer le permis de conduire, acheter un ordinateur pour ses études, s'abonner à un équipement culturel ou sportif... pas toujours facile de trouver les fonds quand on est jeune et pas encore engagé dans la vie professionnelle. De l'autre côté, de nombreuses collectivités comme les mairies, les communautés de communes ou les centres d'action sociale auraient volontiers besoin de renforts ponctuels, sur une courte durée, pour des travaux d'embellissement, d'archivage, d'animation ou des missions de lien social avec la population. Mais elles sont soumises à des règles administratives qui ne permettent pas ce type d'embauche et peuvent encore moins se permettre de faire travailler des personnes mineures. Le dispositif CAP'Jeunes vient pallier ce manque de souplesse en donnant un cadre à des missions courtes, rémunérées par une indemnité forfaitaire de 280 € pour une période de 35 heures et 560 € pour 70 heures. Le Conseil départemental prend à sa charge 35 % de l'indemnité.

TOUT LE MONDE EST GAGNANT

« C'est l'occasion d'une expérience professionnelle enrichissante au sein d'une équipe municipale » témoigne Alan, 20 ans, qui a été accueilli par la mairie de Sissonne sur une période de 10 jours cet été. « J'ai réalisé différents travaux, de la peinture, du ramassage de déchets et aussi l'installation de nichoirs à rapaces en forêt pour éviter qu'ils construisent leur nid sur les jeunes tilleuls, c'était intéressant. » Chloé et Emeline, 17 ans, ont apprécié de participer à l'amélioration du cadre de vie

des Sissonnais. « C'est du temps employé de façon utile et tout le monde est gagnant. Deux mois de vacances en été, c'est long, autant les utiliser à quelque chose de constructif » revendique Chloé. « Pour ma part, j'ai beaucoup apprécié d'aller à la rencontre des habitants dans le cadre du sondage « Bien vivre à Sissonne ». Les personnes âgées étaient contentes qu'on vienne les voir, c'est important d'entretenir le lien social » renchérit Émeline.



À ce jour, 165 collectivités de l'Aisne se sont engagées dans le dispositif CAP'Jeunes et 1 054 jeunes en ont profité.

Toutes les infos sur www.aisne.com





CONTRAT AISNE PARTENAIRE POUR LES JEUNES

CAP'Jeunes

UN PROJET À FINANCER ?

ENGAGE-TOI DANS UNE
MISSION CITOYENNE !

- 35 H = 280 €*
→ 70 H = 560 €



03 23 24 87 37
03 23 24 87 42
capjeunes@aisne.fr

**INDEMNITÉ CO-FINANCÉE PAR LE DÉPARTEMENT ET LA COLLECTIVITÉ D'ACCUEIL*

SACHA VELLY,

EN ROUTE POUR PARIS 2024 !

Originaire de Laon, Sacha Velly est un grand espoir de la natation française. Spécialisé dans la nage en eau libre, le jeune athlète de 17 ans affole déjà les compteurs : après de nombreux titres en jeunes, il entre dans la cour des grands et participe à ses premières compétitions internationales majeures. Entraîné par Philippe Lucas (ex-coach de Laure Manaudou) au pôle Excellence de Martigues, il est d'ores et déjà une belle promesse en vue des JO de Paris 2024.

UNE GRAINE DE CHAMPION

Né en 2005 à Laon, c'est dans le club de sa ville natale que Sacha Velly commence la natation. Dès 7 ans, il participe à ses premières compétitions en bassin. Très vite, il se spécialise dans le demi-fond : 400 m, 800 m, 1 500 m... Il ne cesse d'épater et fait tomber de nombreux records en catégorie jeunes. Une impressionnante progression qui ne passe pas inaperçue : comme de nombreux athlètes à fort potentiel, il rejoint l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) en 2019. Cette institution, située à Paris, accueille et prépare au mieux les grands es-

poirs du sport français. En parallèle, Sacha Velly participe aux compétitions nationales : il remporte les 5 et 10 km aux championnats de France Junior (eau libre) en 2020 et décroche déjà des podiums dans les catégories adultes, tout cela à 15 ans ! Après un an à l'INSEP, le jeune athlète axonais rejoint en octobre 2020 le Pôle France natation à Montpellier, puis Martigues. Il devient l'un des poulains de Philippe Lucas, célèbre coach de Laure Manaudou, mais aussi de Marc-Antoine Olivier, n°1 français de l'eau libre. Sous la houlette de l'entraîneur, il rafle tout en compétition

junior (victoires aux Championnats d'Europe 2021 et 2022) et impressionne chez les grands : il remporte deux fois l'Or aux championnats de France 2021. Ces performances remarquables lui permettent d'affronter les meilleurs nageurs internationaux en 2022 : à seulement 17 ans, il participe aux mondiaux de natation à Budapest, confirme aux championnats de France et remporte une étape de la Coupe d'Europe en eau libre (LEN Open Water Cup) à Piombino (Italie). De quoi entrevoir un avenir radieux à moins de deux ans des JO de Paris !

UN PALMARÈS DÉJÀ IMPRESSIONNANT !

-  (10 km) Coupe d'Europe en eau libre (LEN Open Water Cup), étape de Piombino (Italie, 2022)
-  (10 km) Participation aux Championnats du Monde Budapest (2022)
-  (5 km, 10 km), Championnats de France en eau libre (2022)
-  (1 500m), Championnats de France en grand bassin (2022)
-  (800m, 1 500m) (400m), Championnats de France d'Hiver en grand bassin (2021)
-  (7,5 km), Championnats d'Europe Junior en eau libre (2021, 2022)
-  (5 km, 10 km), Championnats de France Junior en eau libre (2020)

UN ATHLÈTE SOUTENU PAR LE DÉPARTEMENT

Sacha Velly est encore aujourd'hui **attaché à l'Aisne** : il y revient régulièrement et participe à de nombreuses rencontres et activités pour **partager son expérience auprès des jeunes sportifs** du département. Malgré de nombreuses sollicitations, le nageur est encore licencié au **FC Laon Natation**, notamment en raison du soutien départemental.

En effet, dans le cadre du programme **Terre de Jeux 2024** et des initiatives menées pour soutenir le sport dans l'Aisne, le jeune athlète s'est vu accorder deux bourses exceptionnelles (1 400 € en 2020, 2 000 € en 2021) par le **Conseil départemental de l'Aisne** pour l'aider dans son développement. Identifié comme haut potentiel par la Fédération Française de Natation pour les JO 2024, il est une source de fierté et un espoir de médaille pour son pays, son département et sa ville !

LE DÉPARTEMENT
SUBVENTIONNE
LE SPORT !

Le Département est un soutien majeur du sport axonais. À hauteur de 1,3 million d'euros, l'Aisne finance les clubs (amateurs comme professionnels) et les comités sportifs dans leur fonctionnement : financements, aide à l'achat de matériel, à la rénovation des infrastructures...

Comme pour Sacha Velly, le Département propose également une bourse aux espoirs sportifs axonais inscrits en pôle accession, pour les aider dans leur progression. En 2020, 24 athlètes en ont bénéficié. Depuis avril 2022, le Département a créé une nouvelle aide en faveur des athlètes "performance". Cette bourse peut atteindre 1 400 €, selon les résultats internationaux et nationaux et auprès d'un jury ad-hoc.

© S. Kempfner - Championnats de France Été 2022 à Montpellier



© FC Laon Natation
Victoire aux championnats d'Europe Junior 2021

DANS NOS COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX



C'était
la rentrée !



Au quotidien, le Département accompagne les 57 collèges départementaux du territoire. Entretien des locaux, services de restauration, surveillance sanitaire, actions culturelles et sportives... *AISNE'mag* fait le point sur la rentrée 2022/2023 et l'action du Département au service de la réussite des collégiens. Bonne année scolaire à tous !

Dans nos collèges : qui fait quoi ?

Département, Région, Éducation nationale... pas toujours facile de savoir qui fait quoi au sein de nos 57 collèges départementaux. Qui assure le transport des élèves ? La restauration ? L'entretien des locaux ? AISNE'mag fait le point.

LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE

Au sein des 57 collèges publics de l'Aisne, le Département est en charge de :

- la sectorisation (*affectation des élèves de chaque commune dans les collèges*)
- le fonctionnement des collèges (*versement de la dotation globale de fonctionnement, les concessions de logements, mobiliers...*)
- l'entretien quotidien des bâtiments (*nettoyage, petits travaux...*)
- les travaux de réfection, de réhabilitation ou de reconstruction
- la restauration
- le transport des élèves en situation de handicap
- les bourses départementales aux collégiens
- l'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) pour les parents, les enfants, les enseignants
- le déploiement et l'entretien des outils numériques (*réseaux, ordinateurs, tablettes, tableaux blancs interactifs...*)
- le soutien aux actions pédagogiques et culturelles, à savoir :
 - ✓ les Contrats Départementaux Culture et Collèges (CDCC),
 - ✓ le dispositif Collège au cinéma
 - ✓ les aides aux séjours éducatifs
 - ✓ les aides aux séjours linguistiques
 - ✓ les offres pédagogiques (*ateliers, expositions en prêt, visites...*)



Le Département emploie **444** agents* dans les collèges départementaux chargés de l'accueil, de l'entretien, de la restauration et de la maintenance. Dans le détail, **177** agents sont polyvalents (entretien, restauration et maintenance), **65** agents sont dédiés uniquement à l'entretien des locaux et **67** à la maintenance. L'accueil est assuré par **41** agents d'accueil et **13** agents polyvalents. Enfin, **2** millions de repas sont servis chaque année par **50** chefs cuisiniers et **31** agents de restauration.

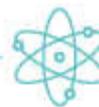
*Chiffres au 30 avril 2022

QUEL EST MON COLLÈGE DE RATTACHEMENT ?

Le Département met à votre disposition un outil qui vous permet de connaître instantanément votre collège de rattachement. Scannez le QR code ou rendez-vous sur www.aisne.com, rubrique « À votre service », sous-rubrique « Collèges ». Entrez votre adresse complète pour trouver votre collège de rattachement.

<https://aisne.com/a-votre-servicecolleges/quel-est-le-college-de-mon-secteur>





L'ÉDUCATION NATIONALE

Comme tous les établissements scolaires, les collèges dépendent du ministère de l'Éducation nationale pour tout ce qui relève de la pédagogie :

- ✓ la direction de l'établissement (*budget, équipe administrative, projet d'établissement...*)
- ✓ l'enseignement (*programmes nationaux*)
- ✓ les affectations des professeurs

LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La Région n'a pas de compétence relative à la gestion des collèges, toutefois elle organise les transports scolaires, y compris le transport des collégiens.

Retrouvez les horaires des transports scolaires et les modalités d'inscription sur transports.hautsdefrance.fr

Pour toute question, appelez le numéro du service dédié aux transports scolaires 03 74 27 00 50



LES GYMNASES

Dans chaque collège départemental, le ou les gymnases sont exclusivement gérés par une collectivité (la commune ou l'intercommunalité) ou un syndicat (regroupement de communes) à l'exception du collège de Tergnier, gymnase appartenant au Département de l'Aisne. Dans la dotation globale de fonctionnement versée par le Département, chaque collège dispose de moyens pour financer, auprès du propriétaire, les frais de location des créneaux horaires.





LA RENTRÉE

EN MODE « PROJETS »

Accueillis au collège Villard de Honnecourt à Fresnoy-le-Grand par Corinne Passarella, Principale, et Nathalie Guille, gestionnaire, le président Nicolas Fricoteaux et Isabelle Ittelet (vice-présidente Collèges, jeunesse, citoyenneté et Mémoire) ont fait le point sur les nombreux projets qui animent cette rentrée. Outils numériques, projets pédagogiques et culturels, transition écologique... sont au programme de l'année scolaire 2022/2023 !

Nicolas Fricoteaux et Nathalie Guille (gestionnaire)

Dossier emblématique de cette nouvelle année, le concours pour définir un **parcours fictif de la flamme olympique** a été au centre des discussions. Le collège Villard de Honnecourt de Fresnoy-le-Grand est l'un des 11 établissements inscrits au « **Concours SIG au collège** » (lire en page 39) dans le cadre duquel les élèves vont travailler sur des outils de cartographie.

« *C'est un projet novateur pour lequel nous allons découvrir des outils numériques inédits* » explique Anne Durand-Leroy, professeur documentaliste et référente du projet, à la délégation réunie autour de Hervé Sébille, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Aisne, en présence des élus départementaux du canton, Delphine Molet et Yann Rojo. « *Le*

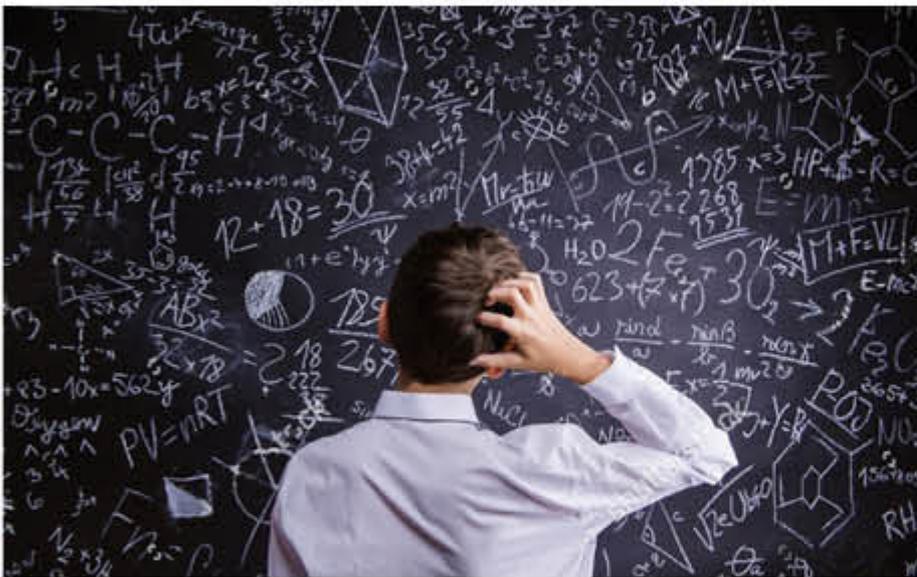
but de ce concours est aussi de valoriser le département à travers ses richesses architecturales et patrimoniales et c'est une bonne occasion de faire découvrir le territoire aux élèves, d'autant plus que l'Aisne est quand même au 5^e rang national pour le nombre de monuments historiques à découvrir. »

DISCIPLINES CROISÉES

Cette rentrée était aussi l'occasion de rappeler le renforcement des Contrats Départementaux Culture et Collèges (CDCC) qui ont pour but de croiser les disciplines scolaires au sein d'un même projet mené avec des artistes indépendants (lire pages 36-37). « *L'art, les langues, la géographie et l'éducation citoyenne se rejoignent dans notre projet baptisé "Faire Map'Art"* » explique Martha

Tupigny, professeur d'Anglais. « *Avec l'artiste Mikowël, nous allons utiliser le "street art" pour détourner des cartes de pays anglophones et hispanophones. Les œuvres seront mises aux enchères au profit de notre club des Actions Solidaires et Humanitaires.* » Le volet numérique est également un dossier phare. Vécus comme une roue de secours pendant les confinements, le distanciel et les outils

de partage sont aujourd'hui développés pour une approche plus individualisée des parcours. « *Pour de nombreux élèves, notamment en Unité Locale d'Insertion Scolaire (ULIS), c'est une aide précieuse à la compréhension et la possibilité d'être plus autonomes* » souligne Pierre Lenoble, professeur de physique-chimie en charge des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).



MON COLLÈGE EST UN LABORATOIRE

Pour enrayer la baisse générale de niveau constatée à l'échelle nationale en mathématiques, on saluera également l'ouverture prochaine au sein du collège de Fresnoy-le-Grand d'un "laboratoire mathématiques". Les enseignants du primaire et les professeurs de mathématiques en collège y développeront ensemble de nouveaux modes de transmission : expériences, instruments, objets du quotidien, jeux et outils informatiques pour redonner saveur et couleur aux maths !

Les locaux du collège ont également connu des transformations et les nouveaux équipements témoignent du désir de voir les élèves se les approprier. Une ancienne cuisine s'est ainsi métamorphosée en un foyer "cosy" avec canapés, poufs, babyfoot et jeux d'arcade. La salle de permanence a été réaménagée dans un esprit "co-working" où les élèves peuvent travailler sur des tabourets culbuto ou des vélos d'appartement. L'infirmerie a également fait peau neuve avec la création d'une salle de médiation qui permet une meilleure confidentialité des échanges. Une mini bibliothèque y a été créée avec des ouvrages, comme « *Le grand livre de la puberté* », qui abordent des sujets propres à l'adolescence.



ET DANS LES ASSIETTES ?

Autre terrain d'expérimentation, la transition écologique est l'objet de toutes les attentions des gestionnaires et des équipes techniques. Circuits courts, réductions des déchets alimentaires et valorisation grâce à l'arrivée prochaine de composteurs rotatifs, dans un établissement qui compte 376 élèves dont 225 demi-pensionnaires, la question des repas sur un mode durable n'est pas laissée au hasard. Au collège Villard de Honnecourt comme dans les 57 établissements publics de l'Aisne, **on ne plaisante pas avec l'avenir !**

SURVEILLANCE SANITAIRE : LE LABO EN ACTION !

Les TIAC, vous connaissez ? Ce sont les toxi-infections alimentaires collectives, la hantise des structures d'accueil collectif. Afin de limiter les risques dans les collèges départementaux, les équipes d'analystes et d'experts du LDAR (Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche) contrôlent l'eau de consommation, les eaux chaudes sanitaires ainsi que les pratiques des agents de cuisine.

LES CONTRÔLES DE L'EAU

« Nous surveillons différents types d'eaux » explique Francis Astier, responsable du Pôle microbiologie du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche. « **L'eau de consommation** distribuée par les fontaines réfrigérantes des cantines est particulièrement surveillée. » Les équipes du LDAR traquent les concentrations de fer, de manganèse, de métaux lourds comme le nickel ou le plomb, mais pas que : « nous mesurons également le degré de salissure bactériologique de l'eau » poursuit Francis Astier.

« L'eau de consommation peut, à n'importe quelle étape de son traitement ou de sa distribution, être contaminée. Nous cherchons par exemple la célèbre *Escherichia coli*, qui dans 99,9 % des cas est une bactérie banale présente dans notre système digestif, mais qui peut potentiellement indiquer la présence

d'autres bactéries pathogènes, telles que les salmonelles, ou de virus entériques, à l'origine de gastro-entérites. » Pour effectuer les prélèvements, les agents du LDAR se mettent dans les conditions normales d'utilisation des fontaines. Il faut ensuite quelques jours pour obtenir des résultats d'analyses complets. **Chaque fontaine est contrôlée minimum une fois par an.**

« Nous contrôlons également les **eaux chaudes sanitaires** » poursuit Francis Astier. « Une réglementation de 2010 impose à tous les établissements recevant du public de s'assurer qu'il n'y ait pas de légionelles dans leurs réseaux d'eaux. La légionelle est une bactérie qui peut entraîner la légionellose, également connue sous le nom de maladie du légionnaire. Une maladie qui peut engendrer des complications

pulmonaires sévères dans sa forme grave, surtout chez les personnes âgées. C'est une bactérie thermophile (ayant besoin d'une température élevée pour se développer) que nous traquons en sortie de douche, dans les projections de gouttelettes d'eau ou de vapeur, en conditions d'utilisation. » Ces eaux chaudes sont contrôlées au moins une fois par an pour chaque collège doté d'équipements sanitaires.





LES CONTRÔLES ALIMENTAIRES

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les contrôles en cuisines ne consistent pas à analyser les plats avant qu'ils ne soient servis mais plutôt à veiller à ce que les bonnes pratiques d'hygiène soient appliquées au sein des cuisines des collèges départementaux, comme l'explique Sébastien Nosek, chargé d'affaire et formateur hygiène alimentaire au LDAR. « Les analyses microbiologiques que nous réalisons ne pourront pas valider la consommation du plat servi aux enfants. Il faut compter 4 à 5 jours incompressibles pour les résultats d'analyses. Les plats

ont déjà été consommés quand nous les obtenons. Notre objectif est de veiller à ce que les pratiques de confection des repas, de nettoyage des ustensiles, d'entretien des locaux, de stockage, d'hygiène, soient connues et respectées. »

Concrètement les spécialistes du LDAR veillent au respect des méthodes de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. « **Nous auditions les locaux, nous vérifions par exemple que les matériels et surfaces soient propres et en bon état d'entretien, afin d'éviter toute contamination des aliments. Nous prélevons des échantillons de surfaces et des échantillons alimentaires. Nous contrôlons les ustensiles, les plans de travail, les pratiques des agents de cuisine... L'objectif étant de limiter au maximum les risques de contaminations pouvant être à l'origine d'intoxication alimentaire.** »



DES CONTRÔLES INOPINÉS

Chaque cuisine est contrôlée 3 fois par an : « ce sont des contrôles inopinés. Nous ne prévenons pas les équipes de notre venue. » L'objectif n'est pas de sanctionner quand de mauvaises pratiques sont constatées, mais de mettre en place des actions correctives, d'accompagner les équipes dans l'appropriation et la mise en œuvre de méthodes de travail adaptées. « Nous organisons également 8 demi-journées de formation par an, sur l'ensemble du département, afin de maintenir à jour les niveaux de connaissances des agents de cuisine. » Et Sébastien Nosek de conclure « ce sont des professionnels expérimentés et consciencieux. Dans leur globalité, les contrôles des cuisines sont très satisfaisants. »

VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE CULTURE ?



© Culinavoies

Reconduits pour les trois ans à venir, les Contrats Départementaux Culture et Collèges (CDCC) permettent à toujours plus d'établissements d'initier des projets artistiques et culturels avec des artistes et des professionnels extérieurs.



Lancé à titre expérimental en 2008, le dispositif Culture et Collèges s'est vite généralisé et se voit reconduit avec des moyens renforcés et étendus à chaque renouvellement triennal. Le plan 2022 à 2025 permet ainsi de subventionner jusqu'à 46 projets avec une enveloppe globale de 74 520 € financée à parts égales par le Conseil départemental, la DRAC Hauts-de-France et l'Académie d'Amiens.

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Patrimoine, mémoire, archéologie, technique et industrie, médias, développement durable, arts du cirque, théâtre, danse, musique, univers du livre... les différents domaines culturels et artistiques qui peuvent être abordés sont très nombreux et jouent le jeu de l'interdisciplinarité. « Le projet "Dans l'univers de Harry Potter" mené l'an dernier associait le Français, l'Anglais et les Arts plastiques, mais aussi l'EPS avec une séance de Quidditch, la

physique-chimie avec un "atelier potions" et la SVT avec les herbes médicinales » témoigne Karine Fuchs, enseignante en lettres classiques au collège Charles Brazier de Crécy-sur-Serre. « Nous avons réalisé un film d'animation avec l'intervenante Manon Lucas et emmené les élèves en visite à l'abbaye de Vauclair et au château de Pierrefonds. Cette année le thème sera "La mer dans tous ses états" avec l'artiste laonnoise SINOE. »



RENCONTRER LES ARTISTES

Les intervenants avec qui se construisent ces projets sont très souvent liés au territoire. Ce sera le cas par exemple au collège Louise Michel de Villeneuve-Saint-Germain qui travaillera avec l'association Linfraviolet de Reims pour un projet bâti autour du spectacle « la grande histoire d'un petit trait ».

À Saint-Quentin, le collège Marthe Lefèvre retrouve un enfant du pays en la personne de Jean-Louis Mast. Le dessinateur saint-quentinois s'est fait un nom dans la bande dessinée à travers son travail pour Marvel sur des séries comme Ultimate Spider-Man ou Daredevil/Punisher. « Avec les élèves nous allons inventer des super-héros, présenter leurs origines et leurs super-pouvoirs pour ensuite les créer en bande dessinée et en réalité virtuelle » explique le jeune auteur.

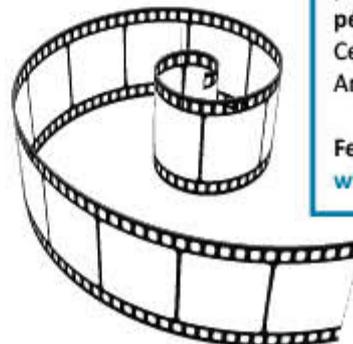
FONCTIONNEMENT

Le budget prévu par projet est de 1 800 €, pris en charge par les partenaires à hauteur de 90 % dans la limite de 1 620 € maximum par projet, 10 % ou plus restant à la charge du collège. Le nombre de projets est limité à 3 maximum par établissement scolaire, pour 1 à 2 classes. Les projets sont sélectionnés par un comité de pilotage qui évalue différents critères comme l'interdisciplinarité, la co-construction avec un partenaire culturel et le respect de trois principes :

- une sortie ou une visite extérieure,
- 10h minimum de pratique avec un ou plusieurs intervenants,
- une restitution du travail réalisé (exposition, représentation théâtrale...).

CHIFFRE

3 184, c'est le nombre d'élèves qui ont profité de « Collège au cinéma ». Avec ce dispositif mis en place il y a 25 ans, le Département prend en charge le transport des collégiens. Le choix des films et le travail d'accompagnement pédagogique permet aux élèves de se constituer les bases d'une culture cinématographique. La sélection 2021/2022 proposait des films comme *Swagger* d'Olivier Babinet, *Moonrise Kingdom* de Wes Anderson ou *12 hommes en colère* de Sidney Lumet.



UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE RICHE & VARIÉE

De la maternelle au lycée, les activités pédagogiques proposées par les services du Département permettent d'aborder de nombreuses thématiques travaillées en classe sous un angle différent et aussi de les compléter. Les équipes du Département travaillent au quotidien dans des domaines comme l'archéologie, les archives ou la mémoire de la Grande Guerre et accueillent élèves et enseignants tout au long de l'année pour partager leurs connaissances, à la découverte du département, son patrimoine, son histoire, lors d'ateliers et visites guidées. Les services du Département se tiennent à disposition des enseignants pour les accompagner dans le choix d'une activité adaptée, préparer une sortie ou un séjour pédagogique (Caverne du Dragon, Centre de conservation du patrimoine, Archives départementales...).

Feuilletez le catalogue sur : www.aisne.com



TERRE DE JEUX 2024

LES COLLÈGES PRENNENT LE RELAIS !

Les Jeux Olympiques de 2024 seront à n'en pas douter une grande fête, et tous les acteurs du Département se tiennent prêts. C'est aussi le cas de nos collèges : de nombreux projets et activités seront proposés afin de développer les valeurs olympiques et la pratique sportive auprès des élèves. Après une première année de lancement, le Département passe à la vitesse supérieure à la rentrée.

CAP COLLÈGE OLYMPIQUE

Lancé fin 2021 dans le cadre du programme **Terre de Jeux 2024**, le dispositif **Cap Collège Olympique** a permis de structurer de nombreuses activités autour des Jeux Olympiques et Paralympiques pour nos élèves. En 2021/2022, **5 collèges de l'Aisne ont participé au dispositif**. Les classes de 5^e et de 4^e ont pu approfondir leur culture olympique, d'un point de vue théorique d'abord, avec l'histoire des Jeux (de la Grèce Antique à nos jours), mais aussi avec la **valorisation des valeurs olympiques** (respect, égalité, courage, solidarité...) à travers des films ou ateliers.

Les élèves ont aussi découvert de **nouvelles façons de pratiquer** : les collégiens ont pu s'initier aux sports antiques (lancer de javelots en bois, discobole), comme à

l'époque des premiers Jeux Olympiques en Grèce. Ils ont également pu **découvrir le handisport et le sport adapté**, à travers la pratique du poull ball, du relais-fauteuil ou encore du cardiogoal.

Enfin, les élèves des différents collèges se sont tous retrouvés en fin d'année scolaire à **Cap'Aisne (Chamouille) pour une journée de défis sportifs** : quiz sur l'histoire de l'olympisme, pratique de sports méconnus et rencontre avec Thierry Rey, médaille d'or de judo aux JO de Moscou (1980).

Une première édition réussie ! Et le dispositif se renforce en 2022/2023 : **7 nouveaux collèges de l'Aisne** rejoindront Cap Collège Olympique cette année, avec de nouvelles activités au programme !

Le saviez-vous ?



Délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le label « Génération 2024 » vise à récompenser les établissements scolaires mettant en avant et développant le sport et ses valeurs : pratique régulière, respect, égalité... Dans l'Aisne, **34 établissements** du 1^{er} et 2nd degré sont labellisés.





LES COLLÈGES PARTICIPANTS

11 collèges ont répondu présent à l'appel :

- Villard de Honnecourt (Fresnoy-le-Grand),
- Anne Frank (Harly),
- Condorcet (Vervins),
- Saint-Joseph (Vervins),
- Charlemagne (Laon),
- de la Chesnoye (Saint-Gobain),
- Gérard Philippe (Soissons),
- Jules Ferry (Rozoy-sur-Serre),
- Louis Sandras (Anizy-le-Château),
- Pierre de la Ramée (Saint-Quentin),
- Pierre et Marie Curie (Braine).

SIG PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Dans le cadre du programme « Terre de Jeux 2024 », le service SIG (Système Information Géographique) du Département lance un concours avec les différents collèges de l'Aisne ! Dans le cadre du parcours de la Flamme Olympique sur notre territoire, les différents établissements devront proposer une « storymap » mettant en avant les éléments remarquables du territoire, qu'ils soient liés au patrimoine architectural, naturel, historique...

Une storymap est une carte digitale, dynamique et interactive : elle est composée d'images, de liens, de vidéos... La seule limite des élèves est leur créativité ! Développé en partenariat avec Esri France, le processus est bien connu par nos collègues : 5 établissements et plus de 400 élèves du département ont déjà travaillé sur cet outil avec le SIG précédemment.

LES CONSIGNES DU CONCOURS SONT SIMPLES

- La Flamme devra parcourir 250 kilomètres maximum
- Elle devra entrer et sortir du territoire axonais
- Elle pourra emprunter différentes voies : terrestres, aériennes, fluviales...
- Les éléments remarquables traversés (monuments, forêts, villes) seront mis en valeur via une présentation.

Les projets seront évalués selon 4 critères : l'esthétique, la technique, l'originalité et la pédagogie. Le top départ a été donné en septembre : les élèves présenteront leur projet final en avril 2023 devant un jury.

L' AISNE RETENU POUR LE RELAIS DE LA FLAMME

Nicolas Fricoteaux, président du Conseil Départemental, accompagné de sa vice-présidente aux sports, Colette Blériot, se sont rendus à Paris cet été pour rencontrer Tony Estanguet, le président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 : l'Aisne est officiellement département-étape du Relais de la Flamme ! Une bonne nouvelle pour lancer la grande fête des JO !



L'Aisne, un exemple à suivre

Mise en place du RSA conditionné à de l'activité, dotation aux collectivités, conseiller territorial... autant de propositions qui ont été avancées par le Président de la République.

Le résultat des élections législatives confirme les fractures territoriales. D'abord, nous devons respecter chaque député qui a été élu. Ils représentent la majorité des voix exprimées dans leurs circonscriptions. Ensuite, nous actons l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale qui découle de la volonté des Français.

Au Conseil départemental, au début du mandat précédent, nous avons travaillé sans majorité absolue : sens de l'intérêt général, transparence, dialogue, esprit de responsabilité, nous ont permis collectivement de prendre des décisions courageuses.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement et la nouvelle Assemblée doivent avancer. De notre côté, nous serons à l'initiative pour expérimenter des nouvelles actions, notamment les politiques sociales qui méritent d'être réformées.



Pierre-Jean VERZELEN

Président du groupe L'Aisne en action

contact
06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com

L' AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)

Transformer notre démocratie

Au lendemain des élections présidentielles et législatives, plusieurs enseignements sont à tirer. D'une part, le gouvernement n'a pas trouvé de majorité, chacun devra donc prendre ses responsabilités pour défendre l'intérêt général. D'autre part, l'abstention doit alerter l'ensemble de la classe politique.

La démocratie représentative ne suffit plus ! Elle doit se transformer et s'appuyer davantage sur la démocratie de proximité. Dans notre collectivité, il devient nécessaire de développer les moyens favorisant l'expression de tous. Nous devons, élus comme administration, changer nos pratiques et permettre à chaque Axonais qui le souhaite de prendre part à l'élaboration des politiques publiques.

Au début de l'été nous avons installé un conseil des jeunes de l'Aisne. Nous devons aller plus loin et inventer de nouveaux outils pour que chacun puisse apporter sa contribution dans le champ de compétences du Conseil départemental (voirie, animation, social...).



Thomas DUDEBOUT

Président du groupe L'Aisne Terre innovante

contact
06 78 55 48 92
tdubebout@aisne.fr

L' AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougnot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)

À vos côtés face aux défis actuels

L'inflation affecte gravement le pouvoir d'achat. Le rôle du Département, chef de file des solidarités, est donc primordial pour éviter que certaines familles ne tombent dans une grande précarité. À côté des accompagnements pour l'insertion professionnelle, les dispositifs de solidarités devront être pleinement opérationnels.

Le prix des énergies et le changement climatique, rendu très concret par la sécheresse cet été, nous amènent à accélérer la transition écologique. Notre groupe continue de promouvoir une action déterminée, notamment par un soutien financier plus appuyé aux communes qui s'inscrivent dans cette dynamique.

Les travaux énergétiques dans les collèges concourent à cette transition. Ils s'ajoutent aux nombreuses actions qui améliorent les conditions d'apprentissage des collégiens et favorisent leur réussite éducative.

Au vu des défis actuels, le Département prouve sa pertinence. Encore faut-il que l'État atténue les injustices territoriales.



Sébastien EUGÈNE

Président du groupe L'Aisne progressiste et solidaire

contact
03 23 24 60 13
seugene@aisne.fr

L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne) - Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)

Une rentrée sans abondance ?

La rentrée, avec ses bonheurs et ses tracas, est maintenant bien entamée.

Les droits à la santé, au logement digne et performant, à une alimentation et une eau de qualité, à la mobilité s'amouindrissent. L'inflation, le climat et la guerre diminuent notre pouvoir de vivre. Malgré cela, les soutiens de Macron et Le Pen ont voté ensemble contre la hausse du SMIC proposée par la NUPES à l'Assemblée nationale.

L'abondance, qui en a profité ? La sobriété, comment la mener ?

L'usine de laine de roche Rockwool, dans le Soissonnais, illustre cette gabegie d'eau, d'énergie et d'argent public. Ce projet passéiste va à l'encontre de nos intérêts. Pourtant, la quasi-totalité des élus de droite et d'extrême droite soutient ce projet. Les votes à la région et au département le montrent.

Misons sur les isolants bio sourcés agricoles locaux. Ces alternatives existent, agissons. L'actualité de cet été a démontré que les urgences climatiques et sociales ne peuvent plus attendre.



Thierry DÉLEROT

Président du groupe L'Aisne en commun Gauche - Écologie

contact
Martin Carret
03 23 24 60 16
mcarret@aisne.com

L' AISNE EN COMMUN - GAUCHE - ÉCOLOGIE

Thierry Délerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)

1870

La guerre
oubliée
se dévoile !



Conflit majeur du XIX^e siècle, la Guerre franco-allemande de 1870-1871 a bouleversé l'équilibre des pouvoirs en Europe, cultivant une rancœur mutuelle qui amènera aux violents conflits du siècle suivant... Les Archives départementales de l'Aisne vous proposent une exposition exceptionnelle retraçant l'histoire, les enjeux et les conséquences de la Guerre de 1870, un conflit souvent méconnu du grand public.

UNE EUROPE EN PLEIN BOULEVERSEMENT

Avant 1870, l'Europe connaît de profonds changements : le développement industriel s'intensifie et les nombreux petits États s'unifient ou sont absorbés dans de grandes puissances. C'est aussi la volonté de la Prusse : le roi Guillaume et son conseiller Otto von Bismarck veulent unifier les États allemands, et ils considèrent qu'une guerre peut être l'un des moyens d'assurer cette union. Bismarck va profiter d'une crise de succession en Espagne pour mettre la pression à l'Empire français de Napoléon III. De nombreuses manœuvres politiques vont amener à une guerre entre les deux états.

L'EFFONDREMENT D'UN EMPIRE... AU PROFIT D'UN AUTRE

Une fois la guerre déclarée, c'est rapidement la déroute pour l'armée française. Moins nombreuse, moins bien équipée et préparée que ses adversaires, elle doit affronter une coalition d'États allemands : la Prusse et la Confédération de l'Allemagne du Nord, la Bavière, le Bade, le Wurtemberg et la Hesse. En l'espace de quelques semaines, les troupes des États allemands infligent de nombreuses défaites à Napoléon III. Le 2 septembre, l'Empereur des Français est capturé à Sedan, sonnant le glas du Second Empire. La III^e République est proclamée en urgence mais la guerre continue malgré tout : le 26 janvier 1871, un armistice est signé et Guillaume de Prusse est proclamé Empereur d'Allemagne à Versailles. La France vit mal cette défaite : l'humiliation est totale, de nombreuses contestations (monarchistes comme socialistes) secouent le pays et la perte des territoires d'Alsace-Moselle fait grandir une volonté de revanche, qui amènera à la Première Guerre mondiale, 40 ans plus tard...





DANS L'AISNE

Comme en 14-18 et en 1940, l'Aisne n'est pas épargné par la guerre. L'exposition « 1870 : la guerre oubliée » présentée par les Archives départementales de l'Aisne au CABA (Laon) y retrace les principaux événements du conflit sur notre territoire.

L'EXPLOSION DE LA CITADELLE DE LAON

En septembre 1870, les troupes prussiennes rentrent dans Laon. Les Français se rendent. Au moment de signer la reddition, une énorme explosion se fait ressentir à la citadelle, tuant plus de 200 Français et Prussiens. Le stock de poudre de la citadelle aurait été volontairement allumé par un certain Dieudonné Henriot. La citadelle fut ensuite reconstruite et un monument commémoratif inauguré en 1888.

LA RÉSISTANCE DES SAINT-QUENTINOIS

Le 8 octobre 1870, les soldats de Guillaume de Prusse avancent jusque Saint-Quentin, déclarée « ville ouverte ». Les troupes pensent y rentrer aisément mais sont accueillies par des gardes nationaux, des sapeurs-pompiers, des volontaires et des francs-tireurs, qui ne comptent pas se rendre. Les soldats prussiens sont obligés de reculer et mettent en place un siège : ils ne rentreront et n'occuperont la ville qu'à partir du 21 octobre. Les Saint-Quentinois seront félicités pour leur abnégation et leur courage.

LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS

Traumatisée par la défaite, la France mettra en place de nombreux monuments dans ses communes. Nouveauté : ce ne sont pas les batailles qui sont mises en avant sur ces œuvres (comme auparavant), mais bien les hommes tombés, c'est la démocratisation des monuments aux morts. Ces derniers seront réutilisés pour commémorer les deux conflits mondiaux. Bien évidemment, il y en a beaucoup dans l'Aisne : Soissons, Laon, Montcornet...



Jusqu'au
30 novembre 2022

Pour en apprendre plus sur la Guerre franco-allemande et son impact dans l'Aisne, l'exposition « 1870 : la guerre oubliée » vous attend au CABA (Centre des Archives et Bibliothèque départementales de l'Aisne) :

Parc Foch, 02000 LAON

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

et les samedis/dimanches de 14h à 18h

(fermée les 31 octobre, 1^{er} et 11 novembre)

03 23 24 61 47 | archives.aisne.fr

EXPOSITION
GRATUITE



Regards croisés sur le Chemin des Dames

À travers cette exposition présentée au Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames/Caverne du Dragon jusqu'au 12 octobre 2022, 3 artistes contemporains : François Mayu, Sandrine Ricci et Hervé-Paul Delhaye livrent leur vision artistique du Chemin des Dames. À découvrir !

Jusqu'au 12 octobre en accès libre aux heures d'ouverture du Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames (Oulches-la-Vallée-Foulon)
Gratuit
www.chemindesdames.fr



Tout sur bébé !

Du 17 au 21 octobre les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Département proposent, partout dans l'Aisne, des ateliers thématiques autour de la parentalité, le portage, l'allaitement, la grossesse, les massages bébés, le sommeil, les modes de garde... Organisées dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, ces activités sont gratuites et ouvertes à tous. Venez échanger avec des professionnels !

À La Fère, Tergnier, Saint-Quentin et Soissons.
Dates et horaires sur www.aisne.com

Oncteur Talents et Violoncelles

Dans le cadre du Festival de Laon jusqu'au 12 octobre, les jeunes talents de l'ensemble Oncteur Talents et Violoncelles, sous la direction de Raphaël Pidoux (notre photo), seront en concert à Braine, le 14 octobre à 20h, en partenariat avec la Ville de Braine. Carmen, Le chant des esprits au-dessus des eaux de Schubert, Reynaldo Hahn... un beau programme pour un ensemble unique de violoncelles ! Prenez vos billets.

Le 14 octobre à 20h en l'abbatiale Saint-Yved de Braine
Tarifs et billetterie sur :
<https://festival-laon.fr>



Le Département fête la science

Sur le thème « Le climat on en parle ? », le Département sera au rendez-vous de la Fête de la science du 7 au 17 octobre. Jeux, ateliers, lectures... de nombreuses animations seront proposées dans l'Aisne par la Bibliothèque départementale, le service archéologique et Géodomia, le Centre de Ressources Environnementales du Département, pour célébrer le partage des sciences. Participez, c'est gratuit !

Du 7 au 17 octobre
Programme complet sur www.aisne.com



Le 11 novembre sur le Chemin des Dames

En souvenir des morts de la Grande Guerre, venez marcher sur les pas des combattants de 14-18 autour d'un thème choisi au préalable sur les réseaux sociaux parmi 3 proposés.

Une conférence sur la mémoire de la Première Guerre mondiale en Allemagne conclura cette journée.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !!!

Rendez-vous à 13h30 au Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames, déplacement ensuite en voiture – Durée 3h, gratuit, sur réservation

Conférence à 17h, durée 1h30, gratuit, sur réservation
www.chemindesdames.fr



Champagne et Vous !

Un week-end dans le vignoble champenois du sud de l'Aisne, ça vous tente ? Profitez du Festival Champagne et Vous ! pour partir à la découverte du champagne et des vignerons de la Vallée de la Marne dans une ambiance festive. Les 22 et 23 octobre le village vigneron vous accueille au cœur de Château-Thierry : gastronomie, bar à champagne, ateliers et animations autour de la vigne, expositions, visites... de bons moments en perspective. Réservez dès maintenant !

Les 22 et 23 octobre à Château-Thierry
Tarifs et infos pratiques sur :
www.champagne-et-vous.fr



Exposition



Famille



Musique



Découvertes



Mémoire

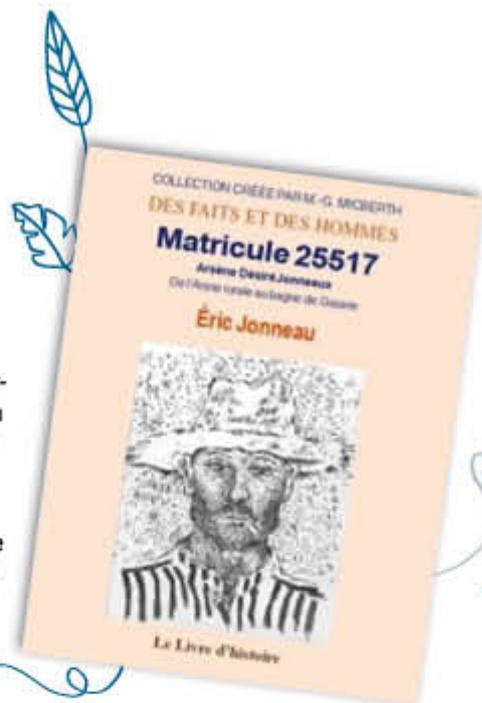


Terroir

Matricule 25517 Arsène Désiré Jonneaux

Imaginez découvrir dans votre arbre généalogique un ancêtre condamné aux travaux forcés à perpétuité et mort au bagne colonial... Journaliste et écrivain axonais, **Éric Jonneau** a fait cette étrange expérience : en cherchant dans sa généalogie un héros de la Grande Guerre, il a découvert un anti-héros, son arrière-arrière-grand-père, **Arsène Désiré Jonneaux**. Pourquoi est-il mort oublié de ses descendants ? Quels furent ses crimes ? L'auteur nous entraîne dans sa quête, jusqu'à une inévitable expédition en Guyane... Une enquête passionnante, dans les profondeurs des archives, de la généalogie, du temps.

Par **Éric Jonneau**, collection Des faits et des hommes - Éditions Le Livre d'histoire - 22 €



Au milieu des loups

De retour dans nos régions, le loup souffre d'une mauvaise réputation, pourtant il a toujours été proche de nous... **Géodomia**, le Centre de Ressources Environnementales du Département (**Merlieux-et-Fouquerolles**), organise le **25 novembre** une rencontre avec l'association **MELES** sur le thème du loup. **Virginie Boyaval** vous expliquera comment cet animal fascinant vit, se déplace et ses points communs avec les autres canidés.

Le 25 novembre de 18h30 à 20h
Gratuit, sur inscription au 03 23 80 32 20
Programme complet des rencontres **Géodomia 2022** sur www.aisne.com

Archéofutur

Dans le cadre de son programme 2022 « **Sciences en bibliothèque** », la **BDA** (Bibliothèque départementale de l'Aisne) organise le **29 novembre** à la **bibliothèque de Bruyères-et-Montbérault**, l'atelier **Archéofutur** avec le Pôle archéologique du Département. Archéologues du futur, les participants devront découvrir des morceaux d'objets datés des années 2000 dont ils ont oublié l'utilité... Inscrivez-vous !

Le 29 novembre à 17h
Bibliothèque de Bruyères-et-Montbérault
Gratuit, sur inscription à bibliotheque.bruyeres02@orange.fr ou 03 23 24 78 64
Programme complet Les sciences en bibliothèque sur www.aisne.com





La bibliothèque des bibliothèques

- ANIMATIONS
- EXPOSITIONS
- ATELIERS

BIBLIOTHÈQUE
DÉPARTEMENTALE
DE L' AISNE



LES SCIENCES EN BIBLIOTHÈQUE

SEPTEMBRE
DÉCEMBRE 2022

bibliotheque.aisne.com

DONNEZ

VOTRE AVIS !

@ Par mail (contact@aisne.fr)
en scannant le questionnaire ci-dessous

📄 Sur www.aisne.com
(questionnaire en ligne)

☎ Par téléphone
03 23 24 89 10

✉ Par courrier
en renvoyant le questionnaire sous enveloppe à l'adresse suivante :
Hôtel du Département | Service Communication
Rue Paul Doumer | 02013 LAON CEDEX



AISNE'mag, votre magazine : exprimez-vous !

Lisez-vous AISNE'mag ?

OUI et vous préférez le lire ?

- En version papier
- En ligne (sur internet)

NON, pour quelles raisons ?

- Je préfère une version numérique
- Je ne le reçois pas
- Je ne suis pas intéressé

Recevez-vous AISNE'mag ?

OUI et souhaitez-vous continuer à le recevoir ?

- En version papier
- En version numérique

NON, mais aimeriez-vous le recevoir ?

- Oui Non
- En version papier
- En version numérique